



**Homélie 2<sup>ème</sup> dimanche de Pâques**  
**Rencontre Internationales de Solesmes**  
**Abbaye Sainte-Cécile**  
**Dimanche 8 avril 2018**

*TRP Dom Philippe Dupont*  
*Père Abbé de Saint-Pierre de Solesmes*

**« Avance ton doigt ici, et vois mes mains ; avance ta main, et mets-la dans mon côté : cesse d'être incrédule, sois croyant ».**

L'évangile ne nous dit pas si le brave Thomas a obtempéré ou, si l'émotion l'emportant, il lui a suffi de faire un magnifique acte de foi : « Mon Seigneur et mon Dieu ! ». En contemplant les plaies du Sauveur, l'apôtre a pris une vive conscience de son amour infini pour les hommes, de sa miséricorde. Le Saint Pape Jean Paul II, instaurant le Dimanche de la divine Miséricorde en ce jour octave de Pâques, disait précisément : « Comme jadis les Apôtres, il est cependant nécessaire que l'humanité d'aujourd'hui accueille au cénacle de l'Histoire le Christ ressuscité, qui montre les blessures de la crucifixion et qui redit : la paix soit avec vous ! Il faut que l'humanité se laisse rejoindre et envahir par l'Esprit que le Christ ressuscité lui donne. C'est l'Esprit qui guérit les blessures du cœur, qui abats les barrières qui nous séparent de Dieu et qui nous divisent, qui nous rend en même temps la joie de l'amour et celle de l'unité fraternelle ».

A

Le Saint-Père François insiste, lui aussi, souvent sur la miséricorde, car, nous devons le reconnaître, notre époque, où l'individualisme et l'égoïsme sont omniprésents, ne fait pas la propagande de cette miséricorde, sauf dans des situations dramatiques ponctuelles. L'amour de miséricorde ne s'apprend que si l'on s'oublie soi-même, que si nous reconstruisons notre relation filiale avec Dieu, afin de susciter des rapports de communion fraternelle et de confiance mutuelle entre nous. Ayant bénéficié de la miséricorde divine dans l'œuvre de la Rédemption, ayant expérimenté la beauté de cette miséricorde dans le sacrement du pardon, nous devrions être plus enclins à faire miséricorde à notre prochain, puisque notre baptême nous appelle à pratiquer cette miséricorde en venant au secours de toutes les misères humaines que nous cotoyons.

## B

Le baptême a inséré dans notre vie la vie même de Dieu, et cela comporte de nous comporter comme Dieu lui-même, avec le secours de sa grâce ; par la foi nous savons que nous sommes rendus participants de la nature divine. Voilà pourquoi saint Jean pouvait nous dire dans la seconde lecture : « Tout être qui est né de Dieu est vainqueur du monde. Or la victoire remportée sur le monde, c'est notre foi ». Il n'est certes pas facile d'aimer comme Dieu aime, et pourtant le commandement que nous a laissé le Seigneur, comme le testament qu'il nous a légué, est bien de nous aimer les uns les autres, comme il nous a aimés ; il nous est impossible de pratiquer cela sans la foi, sans la charité que l'Esprit Saint a répandue dans nos cœurs. Si nous fixons notre regard sur le Christ crucifié et ressuscité, si nous méditons sa charité, il nous devient possible de regarder notre prochain avec un cœur nouveau et des yeux nouveaux, dans une attitude de gratuité, de générosité, de pardon. La première communauté chrétienne du temps des apôtres ne vivait-elle pas cela : « La multitude de ceux qui étaient devenus croyants avait un seul cœur et une seule âme » ; la ferveur des débuts encourageait certainement la pratique de cet idéal ; il ne faudrait pas qu'il ne soit plus réalisable de nos jours et que le temps use nos facultés, fatigue notre regard, nous replie sur nous-mêmes et nous fasse oublier le devoir de solidarité concrète avec ceux qui sont le plus dans le besoin.

Si notre Dieu est riche en miséricorde, comment ne pourrions-nous pas, ne devrions-nous pas, nous aussi, dispenser cette miséricorde autour de nous, spécialement auprès des moins favorisés. Enfants de Dieu par le baptême, nous sommes appelés à être en harmonie avec ses manières d'agir à notre égard et à l'égard de toute l'humanité pécheresse pour laquelle il a tout mis en œuvre afin de la rétablir dans son amitié ? « Soyez miséricordieux, comme votre Père céleste est miséricordieux », nous a appris le Seigneur (Lc 6, 36).

## C

Ne peut-on affirmer qu'à diverses périodes de sa vie, et cela dès son enfance, l'Impératrice Zita a pratiqué les œuvres de miséricorde traditionnelles, tant les œuvres de miséricorde corporelles, énumérées, pour la plupart, dans l'Évangile, que les œuvres de miséricorde spirituelles, dont parlent les Pères de désert et que l'on discerne dans la Règle de saint Benoît, si bien connue et méditée par la Servante de Dieu ? Et l'une des plus méritoires de ces œuvres fut sans doute le pardon accordé à ses 'ennemis', ceux qui la trahirent, l'abandonnèrent aux pires moments, ou qui critiquaient ses efforts pour la Paix.

Très tôt, elle avait appris ce comportement de charité, encouragée par sa mère qui n'hésitait pas à dire : « la charité est le meilleur remède contre les risques de contagion » ; à Schwarza, comme aussi à Pianore, encore petite fille, elle allait avec ses sœurs s'occuper des malades des environs qui n'avaient pas de famille.

Pendant la terrible guerre, elle se dépensera pour alléger les souffrances des soldats. Plus tard, en exil au Québec, elle continuera à s'efforcer de recueillir des fonds pour venir en aide à ses sujets. De plus, elle réussira à persuader les sénateurs américains de ne pas exclure l'Autriche du plan Marshall prévoyant des subsides aux pays européens ruinés par la guerre.

Tout cela, elle l'a pratiqué, parce qu'elle était véritablement habitée par sa foi, parce qu'elle avait pleine conscience d'avoir revêtu le Christ lors de son baptême et d'avoir reçu l'Esprit Saint qui a répandu la charité en elle. Elle ne pouvait pas imaginer de ne pas être totalement conséquente avec la foi de son baptême.

Qu'en ces temps de violence et de mensonge, elle nous aide à être d'authentiques témoins de la Résurrection du Seigneur, en manifestant dans notre vie, dans notre langage comme dans notre comportement la foi au Christ ressuscité.

Association  
pour la béatification et la  
canonisation de l'Impératrice  
et Reine Zita, épouse et  
mère de famille

---

Abbaye Saint-Pierre  
1, Place Dom Guéranger  
72300 Solesmes  
association.zita@gmail.com  
www.associationimperatricezita.com

---

Association régie par la loi  
de 1901 déclarée à la Sous-  
Préfecture de La Flèche  
le 16 février 2009  
(JO du 28 février 2009)